**6712**

**Projet de loi**

**portant fusion des communes d’Eschweiler et de Wiltz**

Les communes d’Eschweiler et de Wiltz collaborent déjà au niveau de certains syndicats de communes. Persuadés de la nécessité de procéder à la fusion de leurs communes afin de constituer une entité locale dotée des ressources humaines et financières indispensables pour faire face au développement futur des missions communales, les conseils communaux des communes d’Eschweiler et de Wiltz ont entamé dès la fin de l’année 2013 des discussions concrètes en vue d’une éventuelle fusion. Les auto­rités communales ont sollicité le conseil de la « cellule indépendante fusions communales » instituée auprès du ministre de l’Intérieur et le concours juridique du commissaire de district de Diekirch. Un référendum a été organisé le 25 mai 2014 pour permettre à la population concernée de se prononcer sur la fusion des deux communes. Le résultat de ce référendum ayant été favorable, les conseils communaux d’Eschweiler et de Wiltz se sont prononcés à titre définitif en faveur de la fusion des deux communes par leurs délibérations concordantes du 4 juin 2014.

Pour que la nouvelle commune puisse fonctionner sans attendre le prochain renouvellement intégral des conseils communaux qui aura lieu suite aux élections communales du 8 octobre 2017, les communes se sont exprimées en faveur d’une fusion avec effet au 1er janvier 2015. Pour permettre aux corps communaux actuels de Wiltz et d’Eschweiler de participer à la préparation et à la mise en œuvre de la fusion, ainsi que pour empêcher que des élections communales doivent être organisées à deux reprises en l’espace de moins de trois ans à partir de l’entrée en vigueur de la loi, des dispositions transitoires particulières dérogatoires au droit commun sont prévues pour la constitution des organes de la nouvelle commune.

En ce qui concerne la destination de l’aide financière spéciale de l’Etat, la nouvelle commune accordera la priorité à la réduction des dettes et n’a, pour cette raison, à ce stade pas mentionné de projets qu’elle envisagerait de réaliser.